

## Déchets

## Cinq communes optent pour la taxe au poids

**La taxe au sac ne fait pas l'unanimité dans les districts de Morges et de Nyon**

Raphaël Ebinger

Une poignée de communes joueront les villages gaulois. Dans les districts de Morges et de Nyon, elles seront cinq, au moins, à faire bande à part sur la question de la taxe au sac. Les autres rallieront le concept de taxe au sac harmonisée qui réunira près de 200 communes de l'arc lémanique.

Dans tous les cas, les autorités devront soumettre rapidement à leur organe délibérant un nouveau règlement sur la gestion des déchets dans lequel est inscrite la taxe au sac ou au poids. L'objectif est que le nouveau financement de la gestion des déchets entre en vigueur le 1er janvier. Il y a en effet urgence pour les communes qui sont sommées par la justice d'appliquer le principe du pollueur-payeur depuis 1997.

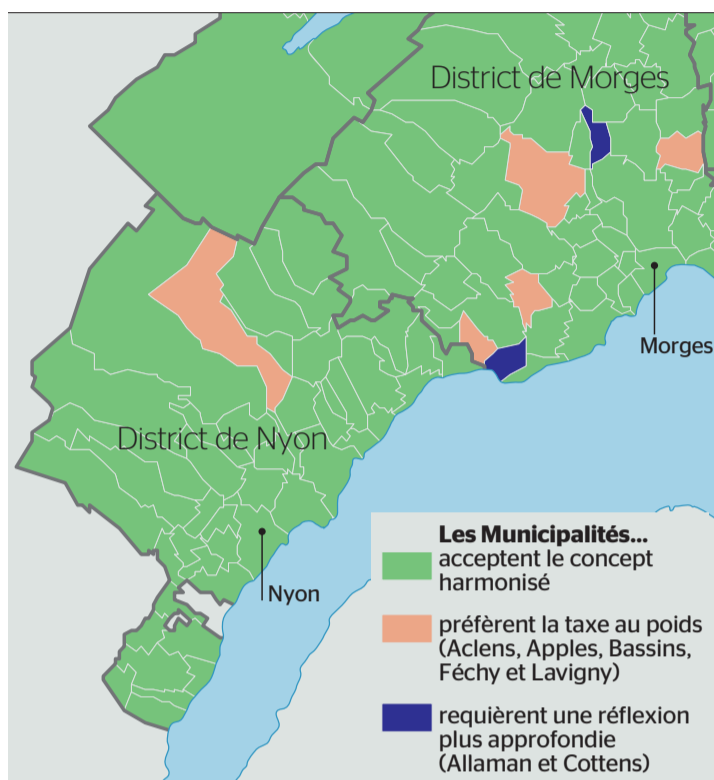
**La solution alternative**

Le choix de préférer la taxe au poids est un geste militant. Cinq communes y sont favorables: Aclens, Apples, Bassins, Féchy et Lavigny. «Le système défendu par l'harmonisation résout les problèmes des grandes villes. Ce qui est bon pour Lausanne ne l'est pas forcément pour les villages. On n'a pas à nous l'imposer», souligne Didier Lohri, syndic de Bassins. «Notre prise de position est un moyen d'affirmer notre autonomie communale, confirme Carole Bettems, municipale de Féchy. Nous craignons qu'à terme certains choix dans la gestion des déchets nous échappent.» En optant pour l'indépendance, les cinq communes fixeront notamment la valeur de leur taxe.

Lavigny est la seule à l'avoir déjà testée puisqu'elle l'a introduite en 2008. Elle a fait ses preuves, et la Municipalité n'a pas réfléchi à revenir en arrière malgré la dynamique cantonale. Dans cette localité, les habitants ont une carte magnétique les identifiant lorsqu'ils déposent leurs poubelles dans des containers enterrés. Ces équipements pèsent les sacs et transmettent les données à un service de facturation. Aclens, Apples et Féchy achèteront des installations similaires.

Bassins, qui a déjà abandonné le ramassage des poubelles, continuera à inciter sa population à les

**La Côte Système de taxe choisi**



«L'harmonisation de la taxe au sac est un besoin des communes»

Olivier Fargeon, président de la Société anonyme pour le traitement des déchets de La Côte



«Ce qui est bon pour Lausanne ne l'est pas forcément pour les villages»

Didier Lohri, syndic de Bassins, favorable à la taxe au poids

## Les chefs-lieux suivent

● La généralisation de la taxe au sac aurait perdu de sa pertinence si les chefs-lieux Nyon et Morges n'y avaient pas adhéré. Si leurs réponses ne sont pas encore parvenues aux organisations qui chapeautent l'harmonisation, les deux municipaux en charge du dossier sont rassurés. Les deux villes s'inscriront dans la dynamique cantonale.

A Morges, l'adhésion au concept n'est pas encore clairement décidée, même s'il n'y a aucun doute qu'elle sera

adoptée. La Municipalité a demandé des compléments d'information sur le mode de financement du système avant d'officialiser sa position. «Nous sommes tout de même satisfaits du système actuel, qui finance le traitement des déchets par la fiscalité, souligne le municipal Vincent Jaques. Nous n'avons donc pas montré beaucoup de spontanéité à le changer.»

«Nous sommes convaincus par la taxe au sac», souligne pour sa part le municipal nyonnais Olivier Mayor.

**District de Morges Attention aux cyclistes samedi!**

Il faudra faire preuve de prudence samedi dans la région morgienne. La Journée cycliste provoquera des perturbations entre 13 h et 16 h 30. Les participants effectueront des boucles sur les parcours suivant: Reverolle, Apples, Cottens, Grancy, Saint-Denis, Cuarnens, La Chauv, Senarclens, Vullierens, Colombier, Saint-Saphorin-sur-Morges. Les automobilistes sont priés de tenir compte des restrictions de trafic. Une signalisation sera mise en place et des services de sécurité seront présents. **24**

**Chants d'oiseaux**

**Pampigny** L'ornithologue François Burnier et le garde forestier Yann Bornand emmèneront les passionnés de la nature en balade, samedi, sur le thème «Le chant des oiseaux dans la forêt». Rendez-vous à la gare du BAM, à Pampigny, à 7 h 30. Rens.: 021 800 39 86. **N.R.**

**Eloge de l'eau**

**Morges** Café dédicacé accueille Jacques Collin. Cet ingénieur, qui a étudié et testé durant 24 ans les vertus de l'eau, donne une conférence, *H<sub>2</sub>O mon amour*, dimanche 15 avril à 18 h au Grenier bernois. Renseignements au 022 340 59 70 ou sur [www.declicsetcie.ch](http://www.declicsetcie.ch) **M.G.**

**Aubonne Un nouveau bus très attendu**

Dès le 23 avril, les adeptes des transports publics bénéficieront d'un bus supplémentaire au départ d'Aubonne à 7 h 30. Cette nouveauté permettra aux élèves et aux autres usagers d'attraper de justesse le train de 7 h 39 en direction de Morges. En raison des changements d'horaires en décembre dernier, les correspondances ne coïncidaient plus. «Nous sommes contents que Car postal soit entré en matière et propose cette solution», salue Jean-Christophe de Mestral, municipal en charge de la Mobilité. **M.G.**

apporter à la déchetterie. La carte magnétique ouvrant les portes du centre de tri permettra aussi le dépôt des ordures ménagères dans une benne compactrice dotée d'une balance.

«Cette taxe au poids a l'avantage d'être plus juste, souligne Dani D'Ascoli, municipal à Aclens. Elle incite aussi à un meilleur tri.» Parmi les avantages, ses partisans citent notamment le fait qu'elle ne pénalise pas les familles avec des jeunes enfants dont les couches volumineuses remplissent des quantités astronomiques de sacs.

**La taxe au sac se généralisera**

«Nous sommes très satisfaits du nombre de communes adhérant à notre proposition», note Olivier Fargeon, président de la Société anonyme pour le traitement des déchets de La Côte, qui a œuvré pour l'harmonisation des pratiques sur l'arc lémanique.

Il n'empêche, certaines communes ayant adhéré au concept n'avouent aucun enthousiasme. «Nous avons le sentiment d'avoir été mis devant le fait accompli», note Christian Graf, syndic d'Arnex-sur-Nyon. Nous ne sommes pas très contents de cette situation, mais nous n'avons pas le choix.» Un avis partagé par plusieurs de ses homologues élus dans les petites communes.

**L'expérience d'Essertines-sur-Rolle**

Dans le canton, la petite commune en dessus de Rolle est pionnière. Elle a adopté la taxe au sac depuis une bonne vingtaine d'années. «Il n'y a aucune raison de revenir en arrière, insiste le municipal Alain Zwiggart. Mais nous devons quand même modifier notre règlement pour harmoniser nos tarifs avec nos voisins.» Actuellement, le sac de 110 litres coûte 2 fr.50, alors qu'il atteindra bientôt 6 fr. 30. «Mais la charge financière des ménages n'augmentera pas, car nous allons adapter à la baisse la taxe forfaitaire par ménage.»

**Moins de déchetteries**

L'instauration des taxes au sac et au poids doit inciter la population à mieux trier. Pour y parvenir, les déchetteries devront proposer des services permettant d'atteindre ce but. «Il faudra offrir un service plus professionnel et des horaires élargis», prévient Olivier Fargeon, qui s'attend au remplacement des petites structures par des installations intercommunales.

**Genolier Un directeur pour la clinique**

Le Genolier Swiss Medical Network a nommé Pierre-Frédéric Guex à la direction générale de la Clinique de Genolier. Il prendra ses fonctions le 1er mai et aura pour mission la poursuite du développement de l'établissement privé. Après dix-sept ans à la Clinique Cecil, M. Guex revient à Genolier, où il avait été directeur adjoint de 1990 à 1995. Egalement président de Vaud-Cliniques, il s'est particulièrement impliqué dans les négociations sur la planification et le financement hospitalier dans le canton de Vaud. **24**

**Il ferme après trois générations au comptoir**

**André Tissot rendra son tablier de boucher à fin avril. Son grand-père avait lancé l'échoppe en 1924**

Fin avril, encore un autre petit commerce d'alimentation fermera ses portes au centre-ville de Nyon. A presque 65 ans, André Tissot, boucher-charcutier, tirera le rideau sur le magasin qu'il tient depuis plus de quarante ans à la rue de la Gare. «C'est un livre qui se ferme puisque j'étais la troisième génération derrière ce comptoir, la boucherie ayant été rachetée par mon grand-père, André, en 1924», relate le futur retraité. Et de repenser avec un brin de nostalgie à cette époque où l'on ne comptait pas moins d'une douzaine de bouchers et de charcutiers entre vieille ville et bord du lac. «Chacun avait ses fournisseurs dans les villages environnants, et les abattoirs se trouvaient encore en plein centre, à la ruelle de l'Industrie.»

Son père, Edouard, reprit la boucherie en 1941. A l'époque, la famille tenait encore, à la rue de la Combe, une échoppe où elle vendait deux fois par semaine de la basse boucherie, soit de la viande de deuxième choix accessible aux plus pauvres. Sur la place, on travaillait toujours en couple, madame tenant la caisse qui se trouvait dans un box près de la porte d'entrée, monsieur travaillant la viande dans le laboratoire et au comptoir, où s'entassaient rôtis, ragoûts et abats.

Après son apprentissage à Aigle, en 1964, André Tissot part un moment aux Laiteries Réunies de Genève avant de revenir dans le giron familial. En 1969, son père décide de transformer le magasin et de se lancer aussi dans la charcuterie. C'est avec son épouse, Pierrette, qu'André prend la suite et développe le commerce. «Pe-

«Le mode de vie a changé, les gens préfèrent les plats tout préparés aux plats mitonnés»

André Tissot, boucher

tite, je disais que jamais je n'épouserais un boucher. Toucher la viande me dégoûtait! Au début, je ne prenais un foie de veau qu'avec une fourchette!» rigole sa femme.

Si les affaires furent florissantes, notamment avec le service traiteur tenu durant vingt ans avec deux bouchers voisins, André Tissot a vu ces dernières années les petits commerces disparaître les uns après les autres. «Le mode de vie a changé, les gens ne veulent plus porter de cabas et achètent des plats tout préparés», regrette le boucher. Ses fils n'ayant pas suivi sa voie, il n'a pas trouvé de successeur. Son arcade sera reprise par une chaîne, la ligne de vêtements Naf Naf. Mais qu'on se rassure: il existe toujours quatre boucheries à deux pas de là. **M.S.**



André et Pierrette Tissot ferment boutique après quarante ans d'activité à la rue de la Gare. Un livre se ferme. ALAIN ROUCHE

**«A vélo au boulot» pour la mobilité douce**

**Les employés d'une dizaine d'entreprises et de communes de La Côte se rendront à leur travail à vélo durant tout le mois de juin**

«On compte sur les chefs de service pour faire de la promo!» sourit Françoise Tecon, municipale en charge de la Mobilité à Rolle. Après Gland et Nyon, la commune a en effet décidé de se lancer dans l'aventure Bike to Work, qui incite les employés des entreprises à enfourcher leur petite reine pour se rendre sur leur lieu de travail tout au long du mois de juin. «Nous allons en profiter pour en faire quelque chose de festif», se réjouit Françoise Tecon.

L'opération a été lancée il y a huit ans par l'association Pro Vélo Suisse et réunit chaque année plus de 50 000 participants. «Notre objectif est de promouvoir la mobilité douce et de sensibiliser les travailleurs à ce moyen de transport», explique Raphaël Charles, secrétaire de Pro Vélo La Côte. Les branches régionales de l'association sont en train de s'affairer pour peaufiner l'édition 2012.

Dans la région, en plus des trois communes, une petite dizaine d'entreprises se sont déjà

manifestées, à l'instar de Novartis, de l'Agroscope, à Changins, ou encore de la Clinique de la Lignière, à Gland. Certaines d'entre elles organisent même des concours internes en comptant leurs kilomètres.

«Notre objectif est de promouvoir la mobilité douce et de sensibiliser les gens à ce moyen de transport»

Raphaël Charles, secrétaire de Pro Vélo La Côte

Une seule ombre au tableau. «On constate que ce sont toujours les mêmes entreprises qui participent», regrette Raphaël Charles. L'organisation prend du temps, il faut motiver les troupes: les excuses sont nombreuses pour ne pas participer. Mais il n'est pas trop tard pour se lancer: le délai d'inscription a été prolongé jusqu'au 31 mai. **N.R.**

**Pro Vélo La Côte:** [www.pro-velo-lacote.ch](http://www.pro-velo-lacote.ch)